

Recherches sociographiques



Le Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université Laval

Volume 2, numéro 1, 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055068ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055068ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1961). Le Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université Laval. *Recherches sociographiques*, 2 (1), 107–110. <https://doi.org/10.7202/055068ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1961

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

I N F O R M A T I O N S

LE DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Par une décision récente du Conseil universitaire, le Département de sociologie de l'Université Laval est transformé en un Département de Sociologie et d'Anthropologie. L'enseignement de cette dernière discipline existait déjà au département, mais il sera considérablement amplifié. Dorénavant, les étudiants pourront obtenir soit la maîtrise en sociologie, soit la maîtrise en anthropologie.

Nous reproduisons ici, à titre d'information, quelques extraits du mémoire du département qui exposait le projet approuvé par les autorités de l'Université; nous y joignons la liste des cours qui constituent le nouveau programme [1].

* * *

La place actuelle de l'anthropologie parmi les sciences de l'homme n'est définie avec rigidité dans aucune institution universitaire. Traditionnellement confinée à l'étude des sociétés dites "archaïques", cette discipline s'attache maintenant aussi à l'analyse de phénomènes éminemment caractéristiques de la société occidentale : des travaux anthropologiques remarquables portent tout autant sur la vie d'usine que sur les communautés rurales. Surtout, l'intérêt très vif que suscitent dans les milieux scientifiques les problèmes posés par les pays dits "sous-développés" amènent l'anthropologue à dépasser la simple analyse des sociétés traditionnelles pour étudier aussi les processus culturels d'urbanisation et d'industrialisation de ces sociétés. On ne saurait donc, moins que jamais, établir des frontières rigides entre la formation du sociologue et celle de l'anthropologue.

[1] On pourra se procurer une description plus détaillée du nouveau programme en s'adressant au Département de Sociologie et d'Anthropologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, Québec.

En gros, l'apprentissage de l'anthropologie peut être orientée selon deux grandes conceptions. On peut la présenter, d'une part, selon certaines conceptions traditionnelles héritées du XIXe siècle, comme un composé de biologie, de psychologie, de linguistique, de sociologie, de préhistoire, d'archéologie, etc. On peut aussi, d'autre part, la répartir selon deux perspectives relativement hétérogènes : l'anthropologie physique et l'anthropologie culturelle. Cette seconde manière de voir est aussi consacrée par une tradition assurée et elle correspond à un clivage habituel dans l'orientation des anthropologues d'aujourd'hui.

Pour notre part, il nous paraîtrait peu réaliste de prétendre, en quelques années d'études, préparer des étudiants également compétents dans l'étude des aspects biologiques et culturels de l'homme. Nous n'ignorons pas que de fructueuses hypothèses et des travaux remarquables portent sur l'intégration de ces deux approches; mais il ne serait pas opportun, à notre sens, d'en faire la base d'un enseignement préparant à la maîtrise. C'est pourquoi le programme que nous avons adopté est orienté résolument du côté de l'anthropologie dite (selon les pays) "culturelle" ou "sociale". Un minimum d'anthropologie physique y est prévu, mais, tout au plus, comme arrière-plan.

Par suite de cette orientation des études anthropologiques, celles-ci se rapprocheraient de très près, à Laval, de la formation sociologique. D'ailleurs, si on se reporte à l'histoire de la sociologie, on retrouve une tradition importante orientée en ce sens : l'Ecole sociologique française en est sans doute la plus glorieuse et la plus éclatante incarnation. Plus que jamais, il semble fructueux, pour le sociologue, de situer constamment ses travaux par comparaison avec les sociétés archaïques. Et la perspective inverse, pour l'anthropologue, ne paraît pas moins importante.

La structure du nouveau département s'inspire de ces quelques principes. L'intégration de l'anthropologie et de la sociologie, plutôt que la création de deux départements autonomes, n'est donc pas une sorte de compromis; nous pensons qu'il y a intérêt à faire dialoguer les deux disciplines au niveau même de la formation de nos étudiants. Futurs sociologues et futurs anthropologues recevront une formation de base identique. La seconde année à la Faculté (qui constitue la première année au département) comportera le même programme pour tous, y compris des éléments d'anthropologie. Les étudiants opteront pour la sociologie ou pour l'anthropologie au début de leur troisième année; mais les cours de base (théorie sociologique générale, histoire de la pensée sociologique et anthropologique, statistiques et techniques de recherches) seront obligatoires pour les deux groupes d'étudiants, en troisième et quatrième années. Bien plus, un cours nouveau sur l'étude comparative de la société traditionnelle et de la société technologique, destiné aux étudiants sociologues et anthropologues, portera directement sur le dialogue sociologie-anthropologie que nous voudrions instaurer dans la structure même de notre département.

Les études folkloriques occuperont une place importante dans le programme d'anthropologie. Nous avons pensé que l'étude des sociétés traditionnelles s'inspirant pour une large part de matériaux folkloriques, nous avons tout

intérêt à profiter du voisinage des magnifiques Archives de folklore de l'Université Laval, dirigées par M. Luc Lacourcière. L'enseignement de la linguistique sera assumé par MM. Roch Valin et Jean-Denis Gendron du Département de Linguistique; nous comptons ajouter, dans un avenir pas trop éloigné, un cours sur les langues amérindiennes.

Comme dans toutes les autres institutions d'enseignement de l'anthropologie, notre département ne tentera pas d'initier les étudiants, au même degré, à l'étude de toutes les populations archaïques. Nous nous orienterons d'abord vers l'étude de la société traditionnelle canadienne-française : la liaison étroite entre sociologie et anthropologie, ce que nous disions plus haut du folklore nous engagent tout naturellement dans cette voie. Deux autres aires culturelles feront aussi l'objet d'une étude poussée : l'Afrique française et l'Amérique latine. Est-il nécessaire de justifier longuement ces deux derniers choix ? La responsabilité particulière du Canada français envers ces contrées, une certaine communauté culturelle, la présence de missionnaires canadiens-français dans ces pays, la fréquentation de l'Université Laval par des étudiants latino-américains ou africains : ce sont là, nous semble-t-il, des arguments déterminants. La spécialisation de l'enseignement en fonction de ces trois aires culturelles ne signifie évidemment pas que nous excluons, de notre programme, toute initiation à l'étude d'autres populations traditionnelles ou archaïques. C'est ainsi que nous avons prévu, dans les cadres d'un séminaire réparti sur deux années, une introduction plus élémentaire à la connaissance des Indiens américains, des Esquimaux, etc.

Tout en élaborant ce nouveau programme d'anthropologie, les professeurs du département ont voulu revoir systématiquement l'enseignement actuel de la sociologie : des remaniements ont été opérés aussi sur ce plan, en particulier du côté de la sociologie appliquée.

On le comprendra : de semblables transformations exigeront de nouveaux professeurs. Des démarches sont actuellement en cours pour pourvoir à ce besoin.

PROGRAMME DES COURS

Deuxième année

Sociologie urbaine et rurale, 30 heures (Yves MARTIN); Séminaire de sociologie, 60 h. (Jean-C. FALARDEAU); Eléments d'anthropologie, 60 h. (M. -Adélaré TREMBLAY); Psychologie générale, 30 h. (Fernand DUMONT); Psychologie clinique, 30 h.; Eléments de psychologie sociale, 30 h. (Guy ROCHER); Démographie, 30 h. (Yves MARTIN); Evolution socio-politique de l'Occident, 60 h. (Léon DION); Techniques de recherche I, 60 h. (En collaboration); Statistiques: problèmes de mesure, 45 h. (Gérald

FORTIN); Statistiques : analyse des relations, 45 h. (Gérald FORTIN); Problèmes de recherches sur le Canada français, 30 h. (En collaboration).

Troisième et quatrième années. Option : SOCIOLOGIE.

Histoire de la pensée sociologique et anthropologique, 60 h. (Fernand DUMONT); Théorie sociologique systématique, 90 h. (Fernand DUMONT); Société traditionnelle et société technologique, 30 h. (Fernand DUMONT); Psychologie sociale, 60 h.; Théorie de la population, 30 h. (Yves MARTIN); Ecologie humaine, 30 h. (Yves MARTIN); Sociologie économique, 30 h. (Fernand DUMONT); Sociologie industrielle, 30 h. (Gérald FORTIN); Sociologie politique, 30 h. (Vincent LEMIEUX); Idéologies politiques, 60 h. (Léon DION); Le marxisme, 30 h. (Léon DION); Sociologie et histoire des religions, 30 h. (Fernand DUMONT); Sociologie de la paroisse, 30 h. (Jean-C. FALARDEAU); Sociologie des relations ethniques, 30 h. (Jean-C. FALARDEAU); Sociologie de la culture de masse, 30 h.; Sociographie du Canada français, 45 h. (Les professeurs du département); Techniques de recherche II, 60 h. (En collaboration); Mathématiques appliquées à la sociologie, 30 h. (Gérald FORTIN); Evaluation de travaux de recherche, 30 h. (Les professeurs du département); L'enquête sociologique sommaire, 30 h. (Gérald FORTIN); Fondements de la sociologie appliquée, 15 h. (Fernand DUMONT); Problèmes de développement social, 30 h. (Napoléon LEBLANC); L'aménagement du territoire, 15 h. (Yves MARTIN); Pathologie sociale, 30 h.; Méthodologie de l'éducation des adultes, 15 h. (Napoléon LEBLANC).

Troisième et quatrième années : Option : ANTHROPOLOGIE.

Histoire de la pensée sociologique et anthropologique, 60 heures (Fernand DUMONT); L'anthropologie américaine contemporaine, 30 h. (M.-Adélar TREMBLAY); Théorie sociologique systématique, 90 h. (Fernand DUMONT); Société traditionnelle et société technologique, 30 h. (Fernand DUMONT); Culture et personnalité, 30 h.; Eléments d'anthropologie physique et de préhistoire, 60 h.; Introduction à la linguistique historique, 30 h. (Roch VALIN); Psychomécanique du langage : initiation à la linguistique générale, 30 h. (Roch VALIN); Psycho-systématique du langage, 30 h. (Roch VALIN); Phonétique générale, 30 h. (Jean-D. GENDRON); Phonétique historique du français, 30 h. (Jean-D. GENDRON); Méthodologie des études folkloriques I, 15 h. (Luc LACOURCIERE); Méthodologie des études folkloriques II, 15 h. (Luc LACOURCIERE); Travaux pratiques de folklore, 30 h. (Luc LACOURCIERE); Sociologie et histoire des religions, 30 h. (Fernand DUMONT); Sociologie des relations ethniques, 30 h. (Jean-C. FALARDEAU); Les systèmes de parenté, 15 h. (M.-Adélar TREMBLAY); Démographie et urbanisation des pays sous-développés, 30 h. (Yves MARTIN); Anthropologie appliquée, 30 h. (M.-Adélar TREMBLAY); Géographie de l'Afrique, 15 h. (Louis-Edmond HAMELIN); Ethnographie de l'Afrique française, 45 h.; Problèmes politiques africains, 15 h. (Vincent LEMIEUX); Géographie de l'Amérique latine, 15 h. (Fernand GRENIER); Ethnographie de l'Amérique latine, 45 h.; Ethnographie du Canada français, 45 h. (Les professeurs du département); Coutumes et vie quotidienne à l'époque seigneuriale, 30 h. (Luc LACOURCIERE); Séminaires d'ethnographie, 45 h. (En collaboration); Techniques de recherche II, 60 h. (En collaboration).